

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

25 ET 26 JUILLET 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION
OPRA A LECCIA COMITE DE QUARTIER (OLCQ)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre de sa politique d'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), la Collectivité de Corse soutient les structures proposant un accompagnement adapté aux bénéficiaires du rSa dans le cadre de leurs parcours d'insertion.

L'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ) est l'une d'entre elles. Dans le cadre de ses missions d'insertion sociale et professionnelle, elle met en œuvre un accompagnement spécifiquement axé sur la mobilité avec le dispositif Plateforme Mobilité 2B qui offre de multiples services : bilan mobilité, auto-école, location, transport à la demande.

Les objectifs de l'association à travers la mise en œuvre du dispositif Plateforme Mobilité 2B sont d'apporter des solutions individualisées, pertinentes et durables permettant de lever les freins liés à cette problématique. Elle se propose également de coordonner les acteurs pour des actions et dispositifs adaptés aux besoins du territoire. Ainsi, la plateforme permet également une information des usagers et des professionnels sur les aides et les dispositifs existants. Acteur prépondérant de la structure associative Mob In Corsica, antenne régionale de Mob In France, elle a pour vocation de réunir tous les acteurs de la mobilité en région Corse.

En 2018, l'association a accompagné 306 personnes par la réalisation de bilans mobilité et l'orientation vers un accompagnement adapté et les outils suivants :

- ateliers mobilité complémentaires du bilan mobilité permettant d'aborder certaines problématiques (« *Connaître son territoire* », « *Le permis et moi* », « *le covoiturage* »)
- auto-école associative
- location solidaire
- transport à la demande

Pour 2019, l'association OLCQ s'engage à apporter des solutions individualisées, pertinentes et durables de mobilité à 50 bénéficiaires du rSa sur Bastia et son agglomération ainsi qu'à mutualiser et coordonner les acteurs de la mobilité sur le territoire d'intervention.

Le montant demandé à la Collectivité de Corse est de 20 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2019 programme N 5122 B chapitre 934 fonction 444 compte 65748.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ) d'un montant de 20 000 €, et la convention de financement pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, annexée au présent rapport.
- de m'autoriser à signer l'ensemble des actes à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION

SECTEUR : Direction Générale Adjointe des Affaires Sociales et Sanitaires

FONDS À REPARTIR :

Participation de la Collectivité de Corse au financement du fonctionnement à l'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ)

ORIGINE : B.P. 2019

PROGRAMMES N 5122 B

FONCTION 444

CHAPITRE 934

COMPTE 65748